

## **COMITE DIRECTEUR**

---

**Réunion :** du mardi 2 novembre 2021 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

---

**Présidence :** M. PRUDHON.

---

**Présents :** MM. DROIT – ENCARNACAO - FIDON – LANCELOT - MALIVERNAY  
– MANGIN – PRETOT - TRIFIGNY - VARENNES

---

**Excusé :** M. BARREY

---

**Participant :** MM. BARBIER – BEGEL – MOUGIN – TAVERDET.

---

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur en présentant l'excuse réceptionnée de monsieur Jordan Barrey.

**D) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 28 août 2021 et informations générales :**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

- **Coupes de Haute-Saône Conseil Départemental :**

Le tirage au sort des coupes départementales seniors et jeunes s'est déroulé le jeudi 7 octobre 2021 à l'Hôtel du Département à Vesoul, en présence de Clément Turpin, CTRA de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football et arbitre international.

- **Football animation :**

Les réunions de rentrée du football animation saison 2021/2022 se sont déroulées à l'espace Villon à Vesoul les :

- Mardi 31 Août 2021 de 18h30 à 20h30 : Réunion rentrée U13
- Vendredi 3 Septembre 2021 de 18h30 à 20h30 : Réunion rentrée U11
- Mardi 14 Septembre 2021 de 18h30 à 20h30 : Réunion rentrée U7/U9

Ces réunions ont été l'occasion de présenter le fonctionnement, les règles de la saison 2021/2022 et d'échanger avec les éducateurs sur les objectifs de la ou des catégories concernées.

Participation habituelle avec 60% des clubs concernés en U7/U9 et U13, mais décevante avec moins de 50% sur les U11.

- **Actions techniques** :

Actions de détection U13G et U12G en septembre et octobre 2021 : taux de participation important avec une nouvelle formule (dimanche matin) qui permet d'avoir les jeunes sur 2 jours pendant les vacances

Modules de formation U9 et U11 les 25, 26, 27 et 28 octobre au siège du District à Vesoul.

Tournoi Futnet le samedi 30 octobre 2021 au gymnase Lasalle à Vesoul : 9 équipes.

Festi Foot U11 : le samedi 16 octobre 2021 au stade René Hologne à Vesoul : 55 équipes

Festi Foot U9 et U11F le samedi 30 octobre 2021 au stade René Hologne à Vesoul : 38 équipes.

- **Commission Départementale des Arbitres** :

Le stage de rentrée seniors et jeunes s'est déroulé le vendredi 10 septembre 2021 à 18H30 au PHAJ à Frotey les Vesoul.

Les sessions de formation à l'arbitrage D4 se sont déroulées les 25, 29 septembre et 21 octobre 2021 au siège du District à Vesoul. 13 clubs ont participé sur 17 à ces formations, représentant 25 personnes.

Formation Initiale d'Arbitrage : 7 candidats ont participé à la session de formation des 8, 9, 15 et 16 octobre 2021 au siège du District.

La date du stage annuel des arbitres a été fixée le dimanche 23 janvier 2022 (lieu à fixer) par la CDA lors de sa réunion du 29 octobre 2021.

- **Statut arbitrage saison 2021/22** :

Compte tenu des décisions du Comex FFF en date du 06/05/2021 relatives au statut de l'arbitrage :

- La date du premier examen de la situation est repoussée du 31 janvier au 31 mars 2022
- La date limite de publication de la liste des clubs en infraction est repoussée au 28 février 2022 au 30 avril 2022.
- La date du second examen de la situation des clubs (avec vérification du nombre de matches effectués par les arbitres), est repoussée du 15 au 30 juin 2022.

Aussi, la CDA fixera la prochaine session de formation au mois de mars 2022.

Les clubs du District seront informés des modalités de ces dates statutaires, pour leur recherche de candidats à l'arbitrage.

- **Formation Feuille de match Informatisée : (FMI)**

Trois sessions de formation se sont déroulées les 21 août, 12 et 23 octobre 2021 au siège du District à Vesoul à l'attention des clubs et arbitres.

Participation très moyenne des clubs à ces formations alors que l'on constate qu'il y a des nouveaux dirigeants sur les équipes en foot à 11, où la FMI est utilisée.

Taux de réussite de l'utilisation de la FMI en constante progression depuis le début de saison. Il est dommage que quelques clubs transmettent les feuilles de matchs hors délais, ce qui leur génère des amendes qui pourraient être facilement évitées.

- **Futsal :**

**Coupe Nationale Seniors G :**

Il est procédé au tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour de la coupe nationale futsal :

Poule 1 : Lure Sporting – Fc Pays Minier – Francheville – Galaktic Hericourt

Poule 2 : Héricourt SG – Herisport Futsal – Larians – Lure JS

Matches aller et retour mercredis 1/12 et 8/12 (en principe), selon la disponibilité des gymnases.

Une finale à 4 équipes se déroulera le samedi 11, dimanche 12 décembre ou le mercredi 15 décembre 2021 (date à fixer en fonction disponibilité des gymnases).

**Pratique futsal championnat :**

6 équipes pré engagées.

Organisation d'un championnat où chaque équipe se rencontre sur les mois de septembre – octobre et novembre 2021, 10 journées avec des rencontres en soirée en semaine.

**Pratique futsal associée :**

437 équipes engagées. Groupes de 6 équipes. Environ 160 créneaux.

Compte tenu de la procédure sanitaire en vigueur dans les salles, à savoir contrôle du Pass Sanitaire pour toutes les personnes présentes dans le gymnase (acteurs du jeu et spectateurs), le Comité Directeur sur proposition de la commission décide la désignation de 2 personnes par salle : 1 pour la gestion sportive et 1 pour la gestion de la procédure sanitaire.

Environ 40 personnes, membres élus et de commissions du District, seront sollicitées pour ces missions.

Il est également décidé de diminuer le nombre de créneaux par rapport aux saisons précédentes. Par conséquent, les droits d'engagement Futsal pour la saison 2021/22 sont réduits à 10 Euros par équipe engagée.

Une notification sera adressée aux clubs.

## **II) Validation des compositions des commissions saison 2021/2022 :**

Le Comité Directeur valide les compositions des commissions saison 2021/2022 (voir ci-joint), compte tenu des renouvellements reçus et cotisations réglées.

Courrier de l'Amicale des Educateurs de Football de la Haute-Saône du 27 septembre 2021 :

Candidature Marc Lemercier/représentant des éducateurs au Comité Directeur.

*Conformément aux statuts du District, le Comité Directeur donne un avis favorable à la co optation de monsieur Marc Lemercier, en qualité de représentant des éducateurs de Haute-Saône.*

## **III) Finances : budget réalisé saison 2020/21 – prévision budget saison 2021/22.**

En préambule, un tour de table est réalisé après des membres du Comité Directeur sur le ressenti, les intérêts et les attentes de chacun sur le sujet global des finances.

Présentation des éléments financiers par le trésorier du District, Michel Malivernay.

Saison 2020/21 :

Charges : 228 173 Euros

Produits : 217 752 Euros

Exercice = négatif de moins 10 421 Euros

Projet budget saison 2021/2022 :

Présenté en équilibre.

Charges : 276 000 Euros

Produits : 276 000 Euros

*Le comité approuve les documents présentés.*

Ces documents seront envoyés par courriel aux clubs et paraîtront sur le site conformément aux statuts du District/documents Assemblée Générale du District du 8 janvier 2022.

Le Président informe les membres du Comité Directeur des réflexions en cours sur deux dossiers :

- Acquisition en investissement d'un véhicule pour notre instance.
- Impact de la Convention Collective Nationale du Sport sur les salariés du District, et réflexions quant à la mise en œuvre.

#### **IV) Points et réflexions football à 11 seniors suite au début de saison 2021/2022.**

Constat de départ : 91 équipes seniors engagées pour la saison 2021/22 avec 18 équipes en D4.

Une réflexion sera lancée avec les clubs lors de la prochaine Assemblée Générale du District dans le cadre des travaux en ateliers, sur l'organisation pyramidale des compétitions de District.

Ce dossier sera repris pour développement et échanges lors du prochain Comité Directeur.

#### **V) Préparation Assemblée Générale du 8 janvier 2022 :**

Elle se déroulera le samedi 8 janvier 2022 à l'espace Villon à Vesoul à partir de 9H00.

Rappel textes/Statut du District :

##### ***12.5 Fonctionnement***

###### ***12.5.1 Convocation***

*L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président du District, à la demande du Comité Directeur ou du quart des représentants des Clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.*

*Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).*

###### ***12.5.2 Ordre du jour***

*L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est fixé par le Comité Directeur.*

*Les questions que les membres souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au Comité Directeur au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.*

La préparation de cette Assemblée Générale sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

#### **VI) Questions diverses :**

- Date prochaine réunion du Comité Directeur :

Mardi 30 novembre 2021 à 18H30.

- Réglementation carton blanc : demande transmise par la CDA.

Une modalité d'application du carton blanc diffère, entre la Ligue BFC au titre des compétitions régionales et les 7 autres districts burgo-comtois.

En effet, les modalités d'application du carton blanc telles que validées à ce jour pour le District de Haute-Saône n'autorisent pas l'arbitre à infliger un carton blanc à un joueur qui aurait déjà écopé d'un carton jaune (avertissement).

Dans la mesure où les motifs pour sanctionner un acteur d'un carton blanc ne sont pas les mêmes que ceux pour le sanctionner d'un carton jaune, et par souci d'améliorer la lecture, la compréhension et bien sûr l'application in situ, le Bureau de CDA souhaite proposer une modification de l'actuel texte d'application du carton blanc, visant à un alignement sur les modalités fixées pour la Ligue BFC et les 6 autres districts.

A savoir, autoriser l'arbitre à pouvoir infliger un carton blanc à un acteur qui aurait déjà pu être sanctionné d'un carton jaune.

Le Comité Directeur valide cette demande de modification, dont la prise d'effet sera à compter de la parution du Procès-verbal.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H45.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**